

PROGRAMME DE LA SESSION FORMATION VIOLENCES CONJUGALES

9h00-12h00

Introduction Marie-Laure Vautrin

1. Les mécanismes spécifiques de la violence conjugale

- La différence entre conflit et violence
- Les différentes formes de violences (film : Fred et Marie)
- La dynamique des violences du point de vue de la victime.

2. Connaitre la Loi

- Repères juridiques : les dispositions prévues par la Loi au niveau pénal et civil concernant les violences au sein du couple
- Mesures de protection en Moselle

13h30-16h30

3. Repérer

- Repérer, de façon systématique, les situations de violences conjugales
- Violences conjugales et difficultés face à l'emploi
- Les outils (violentomètre, mémo de vie...)

4. Posture professionnelle (jeux « à dire ; à ne pas dire »)

5. Présentation des dispositifs existant en Moselle

Méthodes : Apports théoriques et pratiques grâce à des supports variés (vidéos, questionnaires, outils).

Temps d'échanges actifs avec les participant/e/s tout au long de la formation.